

2022-2023

**Affiliation à la Fédération québécoise d'athlétisme
Club Les Athlétix de Bonaventure**

L'affiliation est obligatoire pour tous les membres du club. C'est un pré-requis pour les compétitions ainsi que pour l'assurance responsabilité civile couvrant tous ceux qui s'entraînent avec le club. Elle est valide du 1er janvier au 31 décembre de chaque année. Les tarifs sont établis par la FQA.

Le club se chargera du côté administratif de l'affiliation. Le paiement des frais d'affiliation se fera via ACCES-D en même temps que les frais d'inscription pour la saison.

Frais couverts par le club des Athlétix:

		Quantité	Tarif	Tarif annuel
CLUB	Athlétisme		700,00 \$	700 \$
MEMBRES INDIVIDUELS	Entraîneur	2	62,00 \$	124 \$
	Membres associés CA	3	46,00 \$	138 \$
Total pour l'année 2022-2023				962 \$

Frais couverts par les athlètes selon leur statut compétitif et leur niveau:

MEMBRES INDIVIDUELS	Tarif annuel
Athlètes compétitifs	
Benjamin - U14 (né en 2010 ou après)	41,00 \$
Cadet - U16 (né en 2008-2009)	62,00 \$
Juvenile - U18 (né en 2006-2007)	72,00 \$
Junior - U20 (né en 2004-2005)	87,00 \$
Senior - U35 (né entre 1989-2003)	97,00 \$
Vétéran - 1988 ou avant	72,00 \$

Pour toute question, contactez David Arsenault au 418 391-2010.